

**TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENTS DE GRADE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

Le Maire de La Ferté Saint-Aubin,

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L. 522-26, L.522-28 et L. 522-29,

Vu le décret n° 2006-1693 du 22/12/2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22/12/2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu la délibération municipale n° 16-85 en date du 1er juillet 2016 définissant le taux de promotion pour tous les avancements de grade à 100%,

Vu l'arrêté n° 215/2024 en date du 28/03/2024 prolongeant les lignes directrices de gestion après avis du comité social ,

**ARRÊTE**

**Article 1er :** Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe est fixé comme suit pour l'année 2024 :

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon (si examen professionnel, préciser la date)	Promouvable à la date du
1) CAZAUX Betty	Adjoint technique– 7 <sup>ème</sup> éch.	01/07/2024
2) RENARD Christine	Adjoint technique - 7 <sup>ème</sup> éch.	01/07/2024

	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	2	2
Inscrits	2	0

**Article 2 :** Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe est fixé comme suit pour l'année 2024 :

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon (si examen professionnel, préciser la date)	Promouvable à la date du
1) FAUSSABRY Catherine	Adjoint principal de 2 <sup>ème</sup> classe– 10 <sup>ème</sup> échelon	01/07/2024
2) LESVEN Gilberte	Adjoint principal de 2 <sup>ème</sup> classe– 9 <sup>ème</sup> échelon	01/07/2024
3) PEAUGER Nathalie	Adjoint principal de 2 <sup>ème</sup> classe– 9 <sup>ème</sup> échelon	01/07/2024

	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	4	2
Inscrits	3	0

**Article 3 :** Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe est fixé comme suit pour l'année 2024 :

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon (si examen professionnel, préciser la date)	Promouvable à la date du
1) CHERRIER Pascale	Adjoint d'animation ppal de 2 <sup>ème</sup> classe– 9 <sup>ème</sup> éch.	01/07/2024

	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	2	0
Inscrits	1	0

**Article 4 :** Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Loiret qui en assurera la publicité, en application de l'article L. 522-26 du code général de la fonction publique.

**Article 5 :** Le Directeur Général des Services est chargé en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis :

- au comptable de la Collectivité

Fait à La Ferté Saint-Aubin, le 26/06/2024

**Par délégation du Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint,**

**Sébastien DIFRANCESCHO**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente notification  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

